

## L'AVANT-GOUT DES TRIBUNAUX POPULAIRES

ou "Après des siècles d'asservissement, les gens ont appris à se donner des coups de pied au cul eux-mêmes."

Si, pour continuer à travailler et poursuivre une action entreprise à l'ons depuis bientôt trois ans, j'ai dû accepter de me rendre en "Formation d'adaptation", aujourd'hui, à la veille d'un stage de trois semaines, je ne peux plus longtemps tolérer une telle situation :

→ Parce que je n'ai jamais envisagé de devenir un "éducateur", diplômé ou non. Tout ce que j'ai pu faire sur mon lieu de travail, c'est d'essayer de donner aux enfants le maximum de moyens pour qu'on les laisse se prendre en charge eux-mêmes.

JE REFUSE le rôle d'intermédiaire - aussi charitable et astucieux qu'il soit - entre la société qui rejette, et des enfants à jamais enfermés dans des I.M.P., des C.A.T., des hopitaux psychiatriques, etc...

Actuellement, il s'agit de combattre des patrons, des psychiatres, des spécialistes en tout genre, et non de leur rendre le service d'accepter une formation qui nous lie à eux et nous conditionne en fonction de leurs idées et de leurs intérêts. (Je n'ai accepté pendant deux ans ce genre de déplacement que pour éviter d'être jeté par des patrons à l'affût de tels alibis.)

Le 8 Mars 1973, j'ai été convoqué devant une sorte de TRIBUNAL chargé de vérifier si je faisais encore l'affaire dans ce grand cirque de la formation.

POURQUOI ?

- obligé donc de suivre cette formation, je n'ai jamais admis les débats théoriques destinés à nous forger une bonne conscience de "spécialistes".

- mis en demeure de atteindre un certain niveau de connaissances,

JE REFUSE les armes de la psychologie et de la sociologie pour juger classer, et maintenir des individus dans leur situation d'inadaptés.

JE REFUSE tout projet pédagogique m'obligeant à me reconnaître comme éducateur fier de son savoir et par la même de son pouvoir.

→ Parce que je ne reconnais à personne le droit d'envisager l'avenir d'individus

qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer autrement qu'à travers nos interprétations arbitraires.

Cette commission d'évaluation est principalement formée de "collègues" spécialisés, collaborateurs conscients ou non de la classe dominante, aptes à maintenir les jeunes dans leurs ghettos, soumis à tous ceux qui exploitent les jeunes inadaptés, bien à l'aise dans leur rôle au tribunal des jeunes éducateurs...

Et ils vont jusqu'à maintenir des structures que même, l'UNAPEI association plutôt réactionnaire, croit devoir dénoncer publiquement :

"Les journées nationales de l'U.N.A.P.E.I.

LE PREMIER GHETTO, C'EST LA SOCIÉTÉ QUI REFUSE LES INADAPTÉS "

(La Dépêche du 23 Octobre 1972 )

Quant à moi, je refuse de jouer ce jeu; j'ai fait un choix comme beaucoup d'autres à Mons et ailleurs :

Tous, NOUS REFUSONS DE CAUTIONNER LES CENTRES D'ENFANTS, L'ADAPTATION FORCÉE AUX RÈGLES D'UNE SOCIÉTÉ DONT NOUS CONTESTONS LE FONCTIONNEMENT, LES PRINCIPES ET LA MORALE.

Nous dénonçons également les idées "d'avant-garde" qui maintiennent les centres, mais sous une couleur "révolutionnaire" tels que peuvent les présenter Ressayac, Bourthoumieux et autres Trinchero.

Si toutefois - qui voudrait encore y croire- vous êtes d'accord avec nos positions qui passent par la prise de conscience des enfants pour la destruction des centres et pour le choix des moyens dont ils voudront ensuite disposer,

alors, je veux bien que vous veniez sur place, à Mons, avec les jeunes du groupe qui m'est affecté, et nous verrons quel travail a été effectué et ce qui peut être mis en place pour atteindre au plus vite les objectifs définis ci-dessus. C'est la seule démarche que j'accepte et que nous acceptons...

M. Chitti